Image not found or type unknown

Vole à l'étalage comis par des mineurs

Par **MLJ**, le **20/03/2013** à **09:54**

Bonjours, lundi 18 mars 2013, avec une amie nous avons volé pour 350 euros de vêtements dans un centre commercial. Dans 6 magasins différents, les 6 magasins on portés plainte contre nous deux.Pour ma part j'ai 17ans, et 18 dans 5 mois, ma copine, elle, a 16ans. Je passe en jugement le 15mai prochain.2garçon nous accompagnés mais ils sont partis quand la police nous à attrapé. La vendeuse du magasin où on s'est fait "attraper" nous à demandé de payer sion on allé au commisseriat, évidament nous n'avions pas d'argent sur nous. Donc nous sommes allé au commissériat, on nous a interrogées fouillé et appelé nos parents. J'aurai voulu savoir se que je risqué sachant que c'est notre premier vole. Nous sommes fichées dans les commissériat. Et est ce que nous ferions mieux de prendre un avocat comis d'office, ou de le choisir ? Merci de votre réponse.

Par **kataga**, le **21/03/2013** à **08:08**

Bonjour,
Demandez un avocat commis d'office

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés